



GOLF BASSIN BLEU
ILE DE LA RÉUNION

La RÉGION RÉUNION présente
MERCEDES OPEN GOLF 2024
de La Réunion
DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2024

MERCEDES OPEN DE GOLF DE LA RÉUNION 2024

AMATEURS

**Vendredi 6 décembre & Samedi 7 décembre
& Dimanche 8 décembre 2024 au Golf du Bassin Bleu**

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve :

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs, licenciés de la ffgolf et étrangers, dans la limite des places disponibles.

Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueuse ou joueur d'adresser directement à son club, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2022 ou 2023, ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf, avant la clôture des inscriptions.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf en cliquant sur ce lien : <https://www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscriptions>.

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

Les cadets sont autorisés, prévoir impérativement un chariot personnel, aucun chariot ne sera disponible sur site en prêt ou location.

2. NOMBRES DE PARTICIPANTS

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 15 équipes (wild card incluses). Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés. La priorité sera donnée aux joueurs extérieurs et aux invités des partenaires.

3. SÉRIES

Le champ sera limité aux joueurs amateurs de série 1 (Index pris en compte est celui à la date de la clôture des inscriptions, le vendredi 29 novembre 2024 à 12h00).

- Dames : index inférieur ou égal à 11.4
- Messieurs : index inférieur ou égal à 8.4

4. MARQUES DE DÉPART & FORME DE JEU

Dames = Bleues / Messieurs : Blanches

54 trous Stroke Play / En double (Équipe non mixte) / 18 trous par jour

Formules de jeu = Tour 1 : Quatre Balles / Tour 2 : Foursome / Tour 3 : Quatre Balles

5. DATES

Vendredi 6 décembre 2024 / Samedi 7 décembre 2024 / Dimanche 8 décembre 2024 - Golf du Bassin Bleu

Dimanche 8 décembre à 19h00 - Remise des prix lors du Cocktail de Gala : Ness by D-Océan / Trou d'Eau La Saline / Saint - Paul.

6. ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement, sous la responsabilité du promoteur de l'épreuve, ILOP, sont de 200€/joueuse ou joueur (50% de réduction pour les Moins de 18 ans / Règlement par virement*). La priorité sera donnée aux joueurs extérieurs et aux invités des partenaires.

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le vendredi 29 novembre à 12 heures** à retourner par mail à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr

Le paiement des droits d'engagement des 2 joueuses ou joueurs s'effectuera au plus tard à cette même date par **virement*** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit d'ILOP, le promoteur de l'épreuve (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr.

* IBAN FR76 1131 5000 0108 0278 4751 430 BIC CEPAFRPP131

7. RÈGLEMENT DE COMPÉTITION

Les Règles locales permanentes du circuit professionnel Français s'appliquent.

Elles sont téléchargeables sur le site de la ffgolf : [Accueil](#) / [Élite](#) / [Circuit pro français](#) / [Le circuit](#) / [Calendrier et règlement](#).

Points importants :

- **Règle de la même balle pendant le tour** → Règle Locale Type G-4 en vigueur.

Pénalité pour avoir fait un coup sur une balle en violation de cette règle locale : le joueur (en quatre balles), ou le camp (en foursome), reçoit un coup de pénalité pour chaque trou au cours de laquelle il enfreint cette règle locale. Le joueur (en quatre balles) ou le camp (en foursome) doit revenir à l'utilisation de la même balle avant de jouer de la zone de départ suivante, sinon le camp est disqualifié.

Si la découverte est faite pendant le jeu d'un trou, le joueur (en quatre balles) ou le camp (en foursome) peut terminer le trou avec la balle jouée ou placer une balle correcte à l'endroit où la balle jouée en infraction à cette règle locale a été relevée.

- **Entraînement** → Règle 5 :

a) Avant ou entre les tours en Stroke Play. – Règle locale type I-1.1 en vigueur. La Règle 5.2b. est modifiée comme suit : Un joueur ne doit pas s'entraîner sur le parcours mais peut s'exercer sur les zones de pratique désignées (practice, zones d'approches et putting green.

Pénalité pour une première infraction : Pénalité générale

Pénalité pour une deuxième infraction : disqualification

b) Entre deux trous – Règle locale type I-2 en vigueur. La Règle 5.5b est modifiée comme suit : Un joueur ne doit pas faire de coup d'entraînement sur ou près du putting green du trou juste fini ou tester la surface du green en frottant ou faisant rouler une balle.

Pénalité pour infraction à cette Règle locale : Pénalité générale

8. ENTRAÎNEMENT

Du lundi 2 au jeudi 5 décembre, en fonction des créneaux disponibles et uniquement sur réservation au 0262 700 300. Réservation possible uniquement dès réception par la LRGR de la fiche d'inscription et du règlement des deux joueuses ou joueurs.

9. PRACTICE

L'usage de tout club permettant de franchir les filets de protection ou le grillage de la route d'accès principale du golf est STRICTEMENT INTERDIT = distance maximum 200 m, dans la zone de frappe délimitée, dédiée pour les longs coups.

10. MÉDICAL

Un médecin sera disponible sur simple appel.

11. RESTAURATION

Un déjeuner sera offert aux joueuses ou joueurs du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2024 inclus. Seul le déjeuner de la joueuse ou du joueur est pris en charge par l'organisation. Les joueuses ou joueurs sont également conviés à participer au Cocktail de Gala du dimanche 8 décembre 2024 (Invitation personnelle, nominative, non échangeable).

12. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Jean-Marie HOARAU
- André NOBLE
- Angeline RAMIN

Directeur du Tournoi

Arbitre du Tournoi

Coordinatrice du Tournoi

Commission Sportive
Ligue Régionale de Golf de La Réunion
Octobre 2024